



VILLE DE L'ÉPIPHANIE

PRVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2026-113**

**703, rue du Soleil
Lot 2 363 284 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 18 novembre 2026 à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser, et ce, malgré les dispositions de l'article 186 du règlement U-005 relatif au zonage, l'implantation d'un garage détaché en cour latérale plutôt qu'en cour arrière sur le lot 2 363 284, sis au 703, rue du Soleil.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 octobre 2026.

Le greffier adjoint,

SAMUEL LABONVILLE